

Lubumbashi, le 06 avril 2021

« Explosion des tanks d'acide sulfurique de KCC, une filiale de Glencore, AFREWATCH dénonce la négligence de l'entreprise et la complicité de l'Etat congolais et exige une enquête et des réparations »

L'Observatoire Africain des Ressources naturelles (AFREWATCH), une organisation non gouvernementale de promotion et de protection des droits humains œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, dénonce et condamne l'entreprise Kamoto Copper Company(KCC¹), pour d'une part, avoir été à la base du déversement des quantités importantes d'acide sulfurique dans les rivières Dikulwe et Luilu, affluents du fleuve Congo, et d'autre part, pour n'avoir pas informé les populations environnantes de cet incident et ses implications sur la santé et l'environnement.

En effet, c'est depuis la nuit du 19 au 20 mars 2021, que des quantités énormes d'acide sulfurique provenant de l'usine de KCC se sont déversées dans plusieurs cours d'eau, dont les rivières Dikulwe et Luilu, situées entre le village NOA et le quartier Sapatelo. Selon des sources concordantes, il s'agissait de l'explosion des vannes des tanks contenant chacun de l'acide sulfurique, placés dans la cave de l'usine de KCC. Cet incident serait dû à une fuite au niveau d'une des vannes qui est restée longtemps sans être réparée.

AFREWATCH note que c'est suite à la négligence que cet incident s'est produit, alors qu'il aurait pu être évité. Car ça fait déjà 17 jours que les acides stagnent dans l'environnement et d'autres sont en train d'être emportés par des eaux des pluies ou des cours d'eaux. Depuis l'incident, les agents de KCC effectuent chaque jour 3 fois le prélèvement de l'eau de la rivière Luilu sur l'axe Sapatelo-NOA.

AFREWATCH dénonce la complicité de l'Etat congolais dans cette violation du droit à un environnement sain pour les populations qui environnent KCC. Saisi des faits, il s'est contenté de dépêcher une délégation de son ministère de l'environnement sur le lieu sans en retour prendre des mesures contraignantes vis-à-vis de l'entreprise ni informer les populations environnantes de l'incident et des dispositions à prendre pour préserver leur santé.

¹L'entreprise minière KCC est une filiale de Glencore exploitant du cuivre et du cobalt dans la province du Lualaba. Cette entreprise recourt à la lixiviation acide oxydante utilisant comme agent lixiviant l'acide sulfurique.

COORDONNEES DE CONTACT

Adresses Bureau : 792, avenue Lufira, Quartier Makutano, Commune et ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC

Téléphones : RDC +243 81 85 77 577 :: +243 82 230 48 00

Email : info@afrewatch.org

Numéro Impôt : A1914339H

www.afrewatch.org

En dépit de sa gravité et de la nuisance que cela présente pour les populations environnantes et l'environnement physique, aucune disposition pertinente n'est prise par l'entreprise KCC, soit pour sécuriser le lieu en limitant l'accès et réduire sensiblement les effets de l'acide, soit encore pour informer la population en vue de la prémunir de tout risque de santé lié à l'utilisation de cette eau le long des cours d'eaux impactés.

Malgré le versement des quantités de chaux sur certains endroits affectés, la situation est loin d'être maîtrisée. Des fumées d'acides sous forme de nuages s'aperçoivent jusqu'à ce jour sur la surface des eaux de bassins des rejets et à partir d'où l'acide s'est dispersé dans les rivières.

Plusieurs dégâts humains sont déjà enregistrés notamment : des toux et rhumes, des douleurs thoraciques et des maux de tête dont souffrent les travailleurs qui étaient présents sur le site et d'autres qui étaient commis à l'intervention pour atténuer les effets de l'acide dans la concession. Par ailleurs, les populations de Sapatelo, en aval de la rivière Luilu se plaignent également des odeurs suffocantes, des toux et des rhumes surtout aux heures vespérales.

Au vu de ce qui précède, AFREWATCH recommande :

Au Gouvernement du Lualaba de :

- Mettre sur pied une commission d'enquête interministérielle, composée des ministères de mines, de l'environnement et de la santé, qui aura pour mission d'évaluer le degré de pollution de l'environnement ainsi que déterminer l'étendue de la zone affectée par les acides ;
- Rendre public le rapport d'enquête et informer les populations environnantes de l'incident et de tous ses effets sur la santé.

A l'entreprise KCC de :

- Fixer le public sur cet incident ainsi que les implications que cela pourrait avoir sur la santé et l'environnement physique ;
- Amorcer sans délai le processus de dépollution de la zone affectée ;
- Faire soigner les travailleurs ainsi que les populations affectés et ensuite réparer les préjudices subis en les dédommageant.

COORDONNEES DE CONTACT

Adresses Bureau : 792, avenue Lufira, Quartier Makutano, Commune et ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC

Téléphones : RDC +243 81 85 77 577 :: +243 82 230 48 00

Email : info@afrewatch.org

Numéro Impôt : A1914339H

www.afrewatch.org